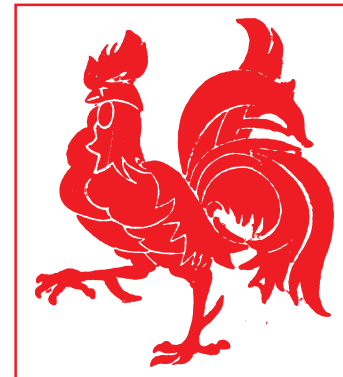


Bureau postal de dépôt  
1030 Bruxelles 3

BELGIQUE - BELGIE  
P.P.  
1030 BRUXELLES 3  
1 / 3392

# LA LIGUE WALLONNE

**Périodique mensuel d'études et d'actions de la Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles,  
attaché à la diffusion de la culture française et à la promotion de la communauté Wallonie-Bruxelles.**



Abonnement annuel : 10,00 Euros Fondée à Etterbeek en 1913 - Affiliée à l'U.G.W.B.

95<sup>ème</sup> année

C.B. 145-0539031-61

Mars 2008

Ligue Wallonne - ASBL - 1200 Bruxelles

<http://www.liguewallonnebruxelles.be>

Ne paraît pas en Juillet et en Août

**Présidente :**

Gilberte LAMBOT, Avenue Palmerston, 21 - 1000 Bruxelles  
Téléphone : 02.230.03.55

**Administrateur-Trésorier :**

Raymond WATRICE, Avenue V. Gilsoul, 70 - 1200 Bruxelles  
Téléphone : 02.770.62.21

**Vice-Présidente :**

Marie-Claire WILLIQUET-DALOZE, Avenue du Onze Novembre, 28,- Bte 2  
1040 Bruxelles - Téléphone : 02.734.77.02

**Editeur responsable :**

Gilberte LAMBOT-DURAND, Av. Palmerston, 21 - 1000 Bxl

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Imprimerie Impri-Compo s.p.r.l. - Rue Victor Rauter, 28A - 1070 Bruxelles - Tél.: 02.524.04.92 - Fax : 02.527.00.98

## EDITORIAL

### UNE PATRIE A AIMER

Le groupe dit "Octopus" a pris son envol. Un décollage bien lent tant il est vrai que ce groupe à géométrie variable est lourdement lesté de toutes les contradictions constatées au cours de ces six derniers mois de négociations guère fructueuses.

Pourtant, les observateurs s'enthousiasment car quelques déclarations se veulent plus apaisantes et, dans chaque camp, la volonté d'aboutir est proclamée. Le délai est connu : pour le 23 mars, la réforme de l'État doit être lancée.

Qui peut croire que dans un délai si bref, les antagonismes, que la longue crise a renforcés, viendraient à s'effacer pour céder la place à un consensus spontané ? S'enfermer dans un délai, n'est-ce pas courir une nouvelle fois à l'échec ?

Si le président du groupe Octopus, le candidat Premier ministre, Yves Leterme, n'a toujours pas précisé sa méthode, l'essentiel tient moins dans la procédure que dans les objectifs à poursuivre. Du côté flamand, les priorités sont clairement définies. Elles tournent toutes autour d'une conviction forte: une Flandre plus autonome sera toujours plus efficace et plus performante pour renforcer sa prospérité qu'un Etat belge qu'elle domine pourtant.

Dans le camp francophone, certaines forces politiques continuent à s'arc-bouter à l'État fédéral en croyant naïvement qu'il est le garant des intérêts des Wallons et des Bruxellois. Petit à petit, les yeux s'écarquillent et, grâce à la réflexion que mène le groupe co-présidé par Mme Spaak et Philippe Busquin

sur l'avenir des Francophones, l'obligation d'assumer un destin commun aux Wallons et aux Bruxellois commence à émerger. Certes, les interrogations sont encore nombreuses. Les contours institutionnels de l'entité Wallonie-Bruxelles sont encore imprécis mais, bonne nouvelle, le discours sur l'unité des Francophones prédomine.

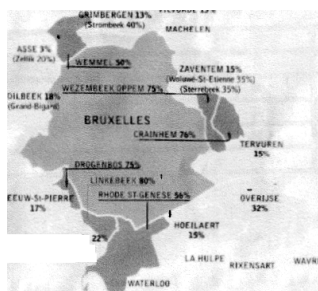
Certains partis francophones auront-ils la volonté de quitter la posture de l'immobilisme, cette défense des faibles qui cherchent un abri derrière une ligne Maginot si aisément contournable.

L'État fédéral est-il en définitive si protecteur des intérêts des Francophones ? Offre-t-il des garanties pour le respect des droits des Francophones de la périphérie bruxelloise ? En réalité, l'État fédéral n'offre guère de secours aux Francophones brimés. Il y a belle lurette qu'il n'exerce plus une autorité impartiale, capable de tenir en échec les abus des autorités flamandes.

L'État fédéral est-il l'allié de la Région bruxelloise, qui accueille pourtant les institutions centrales et internationales ? Loin de là, et il n'est pas d'autre capitale à être méprisée à ce point par son Etat mais pour la majorité flamande de ce pays, Bruxelles, la francophone, sera toujours la rebelle à la domination de l'État flamand.

Alors, le moment n'est-il pas venu de se donner un pays, comme on dit au Québec ? Jean Gol parlait de la nation francophone. Si les mots ont leur importance pour porter les enthousiasmes et les volontés, encore faut-il que la raison donne une argumentation, une force aux sentiments pour qu'ils rassemblent et unissent. Parce que les Francophones ont un cruel besoin d'unité, ils doivent se donner une patrie à aimer. Le seul choix qui leur reste, le vrai choix de l'intelligence et du cœur.

Guy Debisschop  
Perspectives Francophones



## LE MARTYROLOGE DE LA PERIPHERIE BRUXELLOISE

(suite)

### Année 2005

Mars 2005. - : Frank Vanden Broucke, SP.A/Spirit, vice-ministre-président de la Région flamande, met au point un plan stratégiquement mûrement réfléchi "La périphérie flamande 2004-2009" avec pour objectif d'accentuer le caractère flamand de Hal-Vilvorde : "... Il y a lieu de mener une politique positive flamande censée garantir l'identité flamande dans la région. Nous devons dire clairement aux habitants de la périphérie qu'ils appartiennent à une communauté où le néerlandais est la langue officielle. Nous devons développer des mesures renforçant le caractère flamand des communes à facilités..."

Mai 2005. - : Le gouvernement flamand, CD&V/N-VA, SP.A/Spirit, Open VLD, présidé par Yves Leterme, CD&V, veut flamandiser le "Rand", périphérie bruxelloise située en territoire flamand? Il annonce le retour des tracasseries administratives pour les francophones, des subsides aux jeunes ménages flamands pur sucre pour obtenir un logement social, la primauté du flamand sur tous les panneaux routiers, l'octroi d'argent aux Flamands de Bruxelles. Cerise sur le gâteau : doter la Flandre d'une Constitution propre.

Le régime de facilités est qualifié "uitdovend" (extincteur)

Septembre 2005. - : Les menaces flamandes se concrétisent... La Région flamande, présidée par Yves Leterme, CD&V, met à l'étude un plan de fermeture de l'avenue Dubois à Rhode-St-Genèse. La commune de Rhode-St-Genèse serait coupée de la rocade.

### Année 2006

Mai 2006. - : Geert Bourgeois, N-VA, ministre flamand des médias, annonce que Télé-Bruxelles ne sera pas disponible via le numérique. Ni Belgacom ni Telenet ne proposeront la télévision régionale francophone. Dans quel pays vivons-nous ?

Novembre 2006. - : Marie Arena, PS, ministre-présidente de la Communauté française, réaffirme "son attachement indéfectible" à la défense de l'enseignement francophone de la périphérie. "Ce droit historique ne sera jamais remis en cause", souligne-t-elle

### Année 2007

Janvier 2007. - : Le Conseil d'Etat, s'appuyant sur l'arrêt de la Cour d'arbitrage du 03 mai 2006, annule la décision du Gouverneur du Brabant flamand de casser la nomination à titre définitif de divers enseignants de Wezembeek-Oppem, titulaires d'un certificat de connaissance approfondie du néerlandais délivré par la commission d'examen de la Communauté flamande.

Janvier 2007. - : Pascal Smet, SP.A, ministre flamand bruxellois, à propos d'une annexion des communes à facilités à Bruxelles, déclare : "... Je n'ai pas de problème à ce sujet. Cela devra arriver un jour, mais il y a beaucoup de choses qui doivent être faites auparavant, comme une meilleure organisation de Bruxelles...". Des propos à double sens ... Quelle est sa véritable pensée ?

Février 2007. - : Guy Verhofstadt, Open VLD, Premier ministre, réclame la fin des facilités pour les nouveaux arrivants en périphérie bruxelloise, lors d'un congrès de l'Open VLD.

Février 2007. - : Patrick Vankrunkelsven, Open VLD, sénateur, déclare : "... Etant favorables à l'extinction des facilités en périphérie, nous estimons que ce régime ne devrait bénéficier ni aux enfants à naître ni aux gens qui s'uniraient à un habitant de la périphérie..."

Mars 2007. - : Contre-feu des francophones aux exigences flamandes. Les chefs de file bruxellois des partis démocratiques francophones, PS, MR, CDH, ECOLO, en appellent à la ratification de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités nationales, à la suppression des circulaires linguistiques du gouvernement flamand, au renforcement des droits des francophones, à l'extension de la Région bruxelloise à son hinterland économique.

Mai 2007. - : A Rhode-St-Genèse, manifestation d'étudiants catholiques flamands auxquels se sont joints des membres du Taal Actie Komitee, du Voorpost et du Vlaams Belang ; ils brandissent et hurlent des slogans : Flandre indépendante maar niet zonder Brussel ; Walen buiten - 1968 Leuven 2007 Rode ; België barst ...

Mai 2007. - : Le FDF dépose plainte près le Procureur du Roi de Bruxelles contre les 24 bourgmestres flamands "pour collusion de fonctionnaires" suite à leur volonté de boycotter l'organisation du scrutin de juin 2007.

Septembre 2007. - : Olivier Maingain, FDF, président du FDF, réaffirme : "... Bruxelles et la périphérie ne seront jamais enclavées dans un Etat flamand... Face à l'Etat flamand qui se construit, les francophones ne peuvent plus se contenter de raisonner en termes de Communauté ou de Région. Wallons et Bruxellois peuvent envisager de garder l'Etat belge sans la Flandre, en veillant au lien territorial entre Bruxelles et la Wallonie..."

Octobre 2007. - : François van Hoobrouck, MR, bourgmestre non nommé de Wezembeek-Oppem, souligne : "... C'est bien le moment de sortir du bois, quand on va parler de BHV autour de Leterme. Il est minuit moins cinq pour nous. Les bourgmestres flamands de la périphérie ont, à maintes reprises, proclamé leur exigence : scinder BHV sans conditions. Ce qui nous isolerait en Région flamande, briserait les liens entre Bruxelles et la Wallonie. Il est grand temps que nous affirmions que nous voulons le rattachement à Bruxelles... Il faut mettre fin à la dictature de la langue en Flandre..."

Octobre 2007. - : Trois communes, Crainhem, Linkebeek, Wezembeek-Oppem votent une motion réclamant le rattachement à la Région bruxelloise.

Octobre 2007. - : Olivier Maingain, FDF, président du FDF, exige : "... Il faut que les mandataires de la périphérie, qui ont été élus bourgmestres aux communales de 2006, puissent enfin s'installer officiellement. L'autorité flamande est totalement hors cadre démocratique. Maintenant, cela suffit ! Pour moi, il n'y aura aucune négociation institutionnelle approfondie dans l'Orange bleue tant que les bourgmestres de Wezembeek-Oppem, Linkebeek et Crainhem ne seront pas désignés par la tutelle flamande. Je l'ai dit à Yves Leterme comme à Herman Van Rompuy. J'espère qu'ils ont compris..."

Décembre 2007. - : Yves Leterme, CD&V, est chargé de la Mobilité dans le gouvernement "provisoire" Verhofstadt III et de la préparation d'un plan de réforme en profondeur de l'Etat belge... Le ciel est de plus en plus "bouché" ! Le martyrologe s'allonge...

### Conclusion

La périphérie francophone n'en finit pas de mourir. Elle doit mourir pour des raisons géopolitiques. La Flandre le veut. Ce ne sont pas les quelques km<sup>2</sup> qui l'intéressent. La Flandre s'est fait sien le versant ethnique de la doctrine germanique portant sur une réunion des peuples d'origine germanique. Poussée par un courant antifrançais – protection contre la France perverse – alimenté par le clergé catholique flamand, elle s'installe dans le sillage du pangermanisme qui l'a si bien choyée pendant les deux guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945. Les visées germaniques y trouvent un terrain de culture particulièrement réceptif. La constitution du Benelux n'est pas pour les contrarier. Le flamingantisme y puise une source de développement et d'enrichissement culturel. Les traités du Benelux arrivent à échéance en 2010. Il faut les renouveler. Le Land allemand de Rhénanie du Nord-Wesphalie, le plus grand et le plus peuplé d'Allemagne, frappe

à la porte et exprime son souhait d'adhérer au Benelux. La jonction entre le nationalisme flamand et le pangermanisme se précise... La route des océans, via le port d'Anvers, s'ouvre... Le port d'Anvers dont Napoléon disait qu'il était un revolver braqué sur l'Angleterre.

Il faut aller vite du côté flamand. D'où l'alourdissement des contraintes sur la périphérie au cours des dernières années. Il est significatif que la mobilité ait été confiée à Yves Leterme, CD&V, Premier ministre pressenti. La pression sera maintenue voire même accentuée. Au demeurant, sa première intervention est de maintenir le Plan Anciaux de survol intensif de l'Oostrand, périphérie Est francophone de Bruxelles.

Yves Leterme n'est-il pas le planificateur d'un projet de construction, le Plan Start, d'une ville d'affaires à côté de l'aéroport de Bruxelles-National en territoire flamand ? L'objectif de ce projet est de transférer les sièges administratifs des sociétés établies à Bruxelles vers le territoire unilingue flamand afin de recueillir pleinement les impôts prélevés sur les salaires des travailleurs que ces entreprises emploient. Appauvrir Bruxelles la francophone.

La moindre parcelle de concession à la Flandre par les partis francophones sera fatale à la Communauté française de Belgique. Une mort planifiée. Puissent les politiciens francophones être lucides et faire abstraction de leur antagonisme et de leur égocentrisme... Savoir choisir la voie de l'Espérance, la voie de la Liberté. Sinon, il ne restera plus, dans le ciel bruxellois, que les vieilles perruches à garder le souvenir d'une communauté française ayant vécu dans un Etat qu'on appelait Belgique...

Raymond WATRICE

\*\*\*\*\*



## LE MOT D'UN PRESIDENT

La défense de la langue française constitue un des objectifs du club Richelieu international. Quand une étude y est consacrée, il est normal de s'y intéresser. Si les résultats de celle-ci s'avèrent positifs, cela devient un véritable plaisir que de l'analyser et d'en diffuser certains chiffres. C'est le cas pour ce qui concerne l'étude\* récente de la VUB (Vrije Universiteit Brussel) sur l'usage des langues à Bruxelles.

D'après celle-ci, le pourcentage d'habitants des 19 communes maîtrisant bien à parfaitement le français s'élèverait à 95,55%, chiffre en très légère progression depuis 6 ans. La seconde étant ... l'anglais avec 35,40%, devançant ainsi le néerlandais en très net recul de 33,23% à 28,23%. L'arabe est confronté à un déclin plus marqué encore. Il régresse, en effet, de 9,99% à 6,36%. Le berbère est quant à lui presque rayé de la carte des langues de la Région. Après avoir perdu près de 90% de ses locuteurs, il s'effondre à 0,36%. Etonnants aussi les reculs de l'allemand, du grec et du turc. En revanche, progression du russe. Pas de panique, on est loin de l'invasion par les chars soviétiques : la langue de Tchekhov n'est jamais parlée que par 0,64% des Bruxellois, presque au coude à coude avec le lingala.

On peut en déduire que, contrairement à ce que certains affirment, Bruxelles n'est pas une mosaïque de minorités. Je pense, à cet égard, aux énormités récurrentes émises, dans les médias, par le professeur Philippe Van Parys et ses complices du Manifestobru. La capitale reste, en revanche, une ville francophone. Si la langue française fédère ses habitants, elle s'affirme aussi dans une Francophonie plurielle. Elle est, en outre, marquée par la latinité. Parmi nos dix premières langues, quatre sont, en effet, issues de celle de Tacite et de Tite-Live. Elles sont, de surcroît, toutes en progression. On ne peut non plus passer sous silence l'intégration progressive mais réelle des populations issues du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Celles-ci se sont naturellement adaptées au français.

En mars, notre conférencier, M. Michel Francard, professeur à l'UCL, nous parlera de la position du français dans le monde. On

peut craindre que le phénomène qu'il nous décrira ne s'avère pas aussi encourageant que les chiffres précités. L'existence d'un mouvement associatif comme le nôtre, à la fois francophone et international, se justifie dès lors pleinement. On ne peut aussi que se réjouir de la confirmation de l'implantation de deux clubs Richelieu en Roumanie.

Celui de Bruxelles reste, plus que jamais, fidèle au mouvement. Après avoir entendu, cette saison, deux membres du Richelieu à savoir MM. Jacques Rogissart et André Goosse, M. Charles Fallais, notre prochain orateur, est, quant à lui, président du club de Charleroi. Il nous parlera d'un sujet appelé, à mon avis, à prendre de l'ampleur à savoir « La radioactivité au service de la santé ».

Paix et fraternité

R/ Jean-Luc ROBERT

Président du Club Richelieu de Bruxelles

\*\*\*\*\*

## LE MAINTIEN DE L'ENTITE BELGIQUE ...

... Conditionne-t-il la bilinguisation flamando-française de la Communauté française de Bruxelles et de la Wallonie ? La réponse est douloureusement, honteusement Oui dans le déshonneur.

Les Flamands - tous partis confondus - de droite, d'extrême droite, du centre, de gauche, d'extrême gauche, veulent l'autonomie de leur Région, la Flandre, dans un cadre unilingue flamand dont ils ont arbitrairement fixé les frontières (momentanées), avec prédominance sur la partie francophone intégrée dans le nouveau Benelux 2010 germanisé. Ils martèlent sur les ondes le slogan : « Nous voulons une réforme profonde de l'Etat ».

L'émergence d'une nation flamande étendue sur l'ensemble du territoire belge se dessine nettement. L'option fédéraliste de coopération est dépassée ; la Flandre veut un fédéralisme belgo-confédéré sous sa gouvernance.

Que constate-t-on ? Un courant collaborateur sourdre dans les partis francophones. Leurs caciques pensent à apaiser l'appétit de la Flandre pour sauvegarder leurs privilèges menacés par la poussée expansionniste flamande : accorder ce qu'elle demande. Ils calquent leur attitude sur celle de leurs prédécesseurs qui, depuis 1920, explicitaient leurs incessantes retraites par le désamorçage - sans cesse remis sur l'établi - du péril séparatiste flamand. Le premier de ces notables, Didier Reynders, président du MR, préconise "une confédération" ; Philippe Moureaux, vice-président du PS, prend le relais ; il soutient la formule flamande d'une "très profonde" réforme de l'Etat apportant à la Flandre une large autonomie, la voie du confédéralisme, étape obligée à la revendication de l'après 2009 : le pseudopode du phagocyte de la Wallonie dans le nouveau Benelux 2010 étendu au Land allemand de la Rhénanie du Nord-Wesphalie.

L'intégration de la "nouveau institutionnelle belge" dont parlait, il y a quelques mois, le porte-parole de Karel De Gucht, Open VLD, ministre des Affaires étrangères tout en précisant que "le Benelux est un noyau précurseur pour l'Europe des 27". Traduisez un regroupement des ethnies qui verrait l'absorption des 4,5 millions de francophones belges dans la culture germanique. La mort de la langue française dans ce qui a été la Belgique. Y a-t-il un salut ? Oui, il est à portée de pensée, annonce Willy Burgeon, président honoraire du Parlement wallon, président de la section PS de Leval-Trahegnies. Il s'explique : "Après mûre réflexion, je suis convaincu que le salut de la Wallonie et de Bruxelles passe par la France... Notre culture est française. Plus les droits des francophones sont bafoués, moins je résiste, au nom de la liberté, à l'appel de la France...". Willy Burgeon précise : "... La solution, dans un premier temps, se trouve dans la constitution d'un Mouvement de réflexion et d'action très ouvert qui transcenderait les partitocraties et qui serait porté par des militants convaincus et dynamiques...". Il prêche : "... La gravité et le blocage de la situation amènent à la conclusion que l'avenir de la Wallonie et de Bruxelles passe par une mutation de grande ampleur, accomplie par de véritables hommes d'Etat courageux et désintéressés, mus par le rationnel et dégagés des menées sentimentalistes et électoralistes, et non par des nervis qui s'accrochent aux lambeaux d'un Etat qui sombre".

MAURIVILLA

\*\*\*\*\*



## LE COURRIER DES LECTEURS

**LEONARD Jean 4830 Dolhain-Limbourg :**

Dans la Ligue de janvier 2008, une lettre intitulée "Il n'est pas trop tard, mais il est temps !", son auteur dit qu'il a peur! Je pense que ce lecteur a, comme moi, vécu la guerre 1940-1945. Et que, s'il a peur, c'est parce qu'il se rappelle certains événements qui font penser à ce que nous vivons (en moins violent!) aujourd'hui, en Belgique. Je m'explique : Comment Hitler est-il arrivé au pouvoir en Allemagne ?

Démobilisé de 14-18, Hitler s'impose comme "Führer du parti des Travailleurs" en 1920. Il organise aussitôt les "Troupes d'Assaut" en 1921. 1923 : occupation de la Ruhr. Le "Parti National Socialiste" recrute Goëring, Hess, Rosenberg, et prépare le PUTSCH de 1924 avec le gén. von Ludendorf. Les Alliés n'attachent guère d'importance à ces événements (Mein Kampf). En 1928, Hitler n'obtient que 12 sièges au Reichstag (constitution de Weimar)-Entretiens, la situation économique se dégrade : 2.300.000 chômeurs! En 1932, Hitler obtient 230 sièges, et ses "Troupes d'Assaut" supplantent l'armée légale (la Reichswehr) autorisée par la S.D.N. En 1933, les chefs de la Reichswehr s'allient aux nazis, et Hitler succède au vieux Hindenburg (on pourrait presque dire que "la démocratie" est utilisée par la dictature).

La Rhénanie est évacuée par les **Alliés** laxistes et sera occupée illégalement par Hitler le 7 mars 1936. D'où, grande menace pour la Belgique ! Le 4 février 1938, Hitler assume SEUL le commandement direct de la politique de l'Etat et de l'armée.

On connaît la suite des événements (accords de Munich, crises politiques chez les Alliés, la guerre mondiale...)

Je pense à la réflexion de J.P Sartre : "J'admire comme on peut mentir en mettant la raison de son côté."

\*\*\*\*\*

## GAZETTES - LIVRES



## OPINION

### L'EDITO

Jean-Claude Vantroyen



### CULTURE, SCIENCES : LE MYTHE DE LA COGESTION

Indéniablement, les grandes institutions culturelles fédérales du pays fonctionnent bien.

Les Musées royaux des beaux-arts de Bruxelles ouvriront, en 2009, le Musée Magritte. L'Institut royal des sciences naturelles a construit un nouveau nid pour choyer ses iguanodons. Le Musée royal d'Afrique centrale va ériger de nouveaux bâtiments. Le Palais des beaux-arts de Bruxelles s'est rajouté en Bozar. La Monnaie ne cesse de briller. Mieux, une étude économique menée par Henri Capron et Didier Baudewijns, de l'ULB, montre que les dix établissements scientifiques fédéraux génèrent un effet multiplicateur en matière de production et d'emploi. Un million d'euros investis dans ces établissements en produit 1,1 million d'autres ; un emploi en génère 0,6 autre. Bref, concluent les économistes, ces établissements servent à quelque chose, sont reconnus et efficaces.

Ces institutions sont restées fédérales. Et les Flamands refusent que ça continue. Ils veulent les transférer aux Communautés. En cogestion. Ils disent que ça fonctionnera mieux de cette façon. Et

cela nous fait sourire. Jaune. Pour gérer ensemble, en effet, il faut pouvoir s'entendre, et établir un cadre commun, qu'on appelle contrat de coopération. Mais voilà, depuis que les Communautés existent en tant que telles, depuis 1980, elles n'ont jamais réussi à conclure un tel accord global. Jamais. Depuis 2000, le Jardin botanique de Meise pourrit dans l'attente d'un accord entre les Communautés. Pouvons-nous imaginer que cela serait plus aisé demain avec la Monnaie et la Bibliothèque royale dans l'escarcelle ?

Admettons même qu'un miracle nous produise un cadre de coopération, qui est propriétaire des bâtiments, des collections du patrimoine ? On imagine également les frictions, incessantes, à la mesure des enjeux, colossaux.

Et puis il y a la tentation flamande du « qui paie décide ». Comme à Flagey. Et le risque de passer d'une cogestion à une gestion tout court. Par la Flandre. Et cela sans aucune démonstration scientifique, au-delà de l'obstination et du mythe, que ces grands lieux belges de culture et de recherche fonctionneraient mieux. Ce qui est, en fin de compte, le principal.

\*\*\*

### Les dix établissements scientifiques fédéraux.

- Musée royal d'Afrique centrale: collections les plus importantes du monde, hors patrimoine conservé en Afrique.
- Musées royaux d'art et d'histoire : 358.000 pièces artistiques, historiques, musicales.
- Musées royaux des beaux-arts : 21.000 oeuvres.
- Institut royal des sciences naturelles 37 millions de spécimens, troisième collection en Europe.
- Archives générales du Royaume
- Bibliothèque royale : 5 millions de livres, 7.000 abonnements, 3.500 collections de journaux, 35.000 manuscrits.
- Institut royal du patrimoine artistique
- Institut d'aéronomie spatiale
- Institut royal météorologique
- Observatoire royal.

**Budget total** 124,2 millions d'euros.

**Impact économique généré.** 142 millions d'euros.

**Impact sur l'emploi.**

- Emploi total : 2.438 personnes.
- Impact généré sur l'emploi (sous-traitance... ) : 1.555 personnes

(Le Soir du 12-2-08)

\*\*\*\*\*

## FCWLB Luxembourg Arèdje du lire amon lès Nûtons-Fureur de lire 17 octobre 2007



Une cinquantaine d'enfants des écoles de Libin et de Neufchâteau ont participé joyeusement à la semaine de La Fureur de lire à Libin au Sentier des Nûtons du Parc du Kaolin .Ils étaient accompagnés de leurs maîtres, de Pierre Otjacques, des membres de la Fédération et d'un guide chevronné.

La FCWGLB avait organisé un concours d'adaptation d'un scénario de bande dessinée en wallon: il s'agissait d'un conte de Jean-Claude Servais « Niké », tiré du recueil « La Tchalette et autres contes de magie et de sorcellerie. » Une cinquantaine d'auteurs avait été contactés. Trois lauréats ont été désignés: deux pour les adaptations en wallon, Joseph Docquier et Ernest Benoit et un pour l'adaptation gaumaise, Bernard Daussin. Le matin, les écoliers de Libin et leur maître se sont réjouis d'une promenade parmi les Nutons, commentée en wallon par Lucien Mahin et en fin de parcours, ils ont découvert les planches de la BD en wallon et pris une collation. L'après-midi, les élèves de Neufchâteau nous ont régallés d'une petite représentation de l'extrait de « Niké » en wallon, ils ont pu lire et feuilleter d'autres BD wallonnes exposées

pour l'occasion et suivre le parcours des Nutons dans les bois et la carrière de kaolin. Pierre Otjacques a remis un prix aux trois auteurs/adaptateurs présents et nous avons eu le plaisir d'accueillir pour cette occasion des personnalités de Libin et de Neufchâteau ainsi que Madame Vanwelkenhuyzen du Service des langues endogènes du Ministère de la Communauté française. Excellente journée pour tous et un grand succès auprès des enfants pour la BD et le livre en wallon.

Monique Tiereliers

\*\*\*\*\*

Extrait de **COCORICO**

*Magazine du bilinguisme wallon*

**Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne  
en rejoignant les quatre mille abonnés de**

4 numéros par an : 5,00 €

A verser sur le compte 001-2740400-32 de l'UCW Editions

\*\*\*\*\*



## FORUM

### Nos questions :

1. Considérez-vous la frontière linguistique actuelle comme "frontière d'Etat immuable" ?
2. Etes-vous pour une consultation, appelée aussi référendum ou recensement, limitée aux populations habitant les communes jouxtant la frontière linguistique, les communes de la périphérie bruxelloise, les communes de la région fouronnaise ?
3. Estimez-vous que le tracé des frontières des Régions doit être réalisé avant une réforme institutionnelle de l'Etat ?

### Vos réponses :

\* **ANCIAUX Paul 1180 Uccle** -: La frontière linguistique ne constitue pas une frontière d'Etat immuable. Cette frontière uniquement linguistique a été convenue et acceptée par les francophones, suite au refus illégal du recensement linguistique, dans un souci d'apaisement et moyennant des compensations dont les facilités linguistiques.

Cette frontière, qui n'a pas été acceptée comme une frontière d'Etat, devient contestable et sujette à révision dès qu'elle n'a pas conduit à l'apaisement des appétits linguistiques et que les compensations ne sont pas respectées.

Une consultation ou recensement paraît inutile ; de multiples procédures, démarches administratives et élections ont prouvé l'importante proportion de la population francophone jouxtant la frontière linguistique. C'est par mauvaise foi que ces constatations sont niées et qu'il est refusé d'en tirer les conséquences.

Ce n'est que devant la dénégation injustifiée des faits que l'on pourrait admettre, s'il n'y a pas d'autres moyens d'amener certains sectaires à la raison, de recourir à une consultation. Celle-ci devrait être alors limitée aux populations directement concernées. Il serait inacceptable que des habitants du fond des Flandres, du Limbourg, d'Anvers, de Namur, d'Arlon, de Liège, etc. viennent donner leur avis sur des problèmes locaux qui ne les concernent pas et dont ils ignorent la portée et l'incidence.

Le problème du tracé des frontières des régions est englobé dans les questions relatives à la réforme institutionnelle de l'Etat. Pour tenter de résoudre le problème, il faut insister sur la distinction entre les Régions et Communautés.

La question des limites de la région bruxelloise est un problème de régions et non de communautés. Bruxelles est une région et non pas une communauté.

Les régions se situent sur le plan économique et social, les communautés sur le plan culturel et personnel. Les limites de la région de Bruxelles doivent être fixées en tenant compte du rayonnement économique et social de Bruxelles, et non pas des langues utilisées. Si l'on tient compte de ce critère, le seul pertinent, la région de Bruxelles doit être étendue. Si la région de Bruxelles est étendue à d'autres communes que les dix-neuf formant l'agglomération, les communautés ne seront pas perdantes ou gagnantes ; leurs limites ne seront aucunement atteintes par cette extension. Chacune d'elles conservera ses compétences personnelles et culturelles.

Pour être complet, j'ajouterai qu'il faut en outre que la région bruxelloise soit organisée sur de vraies bases démocratiques. Il n'est pas admissible que les membres d'une communauté se voient réserver des mandats ou des quotas de représentants attribués sur base de droits préférentiels. L'extension de Bruxelles fera que cette question perdra de son importance car l'inclusion des communes flamandes de la périphérie dans l'agglomération rétablira un certain équilibre qui respectera l'idéal démocratique de l'égalité de valeur des voix des citoyens. Enfin, par la même occasion, on peut se demander si l'organisation de Bruxelles ne devrait pas être modernisée et s'il ne faudrait pas rationaliser cet enchevêtrement de pouvoirs qui ne servent pas toujours au mieux les habitants...

\* **STRAGIER Maurice 1200 Woluwe-St-Lambert** -: ... Je suis d'avis qu'il serait démocratique de modifier la frontière linguistique en fonction du taux de population y pratiquant une des langues nationales, mais je suis convaincu que ce vœu va se heurter à un "niet" des très actifs descendants de collaborateurs pro-nazis, qui restent imprégnés des théories de ce dictateur dont nous avons dû supporter le joug pendant quatre ans et qui prônait le droit du sol et de la supériorité de la race.

J'estime que dans un pays où trois langues nationales sont reconnues, chaque citoyen au nom du droit des gens, devrait sans contrainte ni demande préalable pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle dans ses rapports avec l'administration ou un service public. A ce service ou cette administration, qui devrait être au service des citoyens, de prévoir le personnel et les documents pour répondre dans la langue de la demande formulée. Dans bien des cas, des formulaires trilingues pourraient convenir...: ... Je tiens encore à vous remercier pour votre engagement et votre dévouement dans la défense de notre langue et des Régions de Bruxelles et de Wallonie. J'admire votre pugnacité dans les articles du périodique La Ligue Wallonne où vous défendez avec acharnement la cause des Francophones contre les "diktats" flamands...

**LINDERS Léon 7140 Morlanwelz** - : ...

1. Si Larousse ne nous ment pas, frontière = limite entre deux Etats étrangers. C'est une expression qu'on n'aurait jamais dû employer ; sauf évidemment, si on admet qu'il y a deux peuples dans ce pays. On aurait pu admettre l'expression "région de langue flamande ou française" et, aussi et surtout, admettre que leur délimitation puisse être revue par après... Selon leur population qui pouvait évoluer.

2. Comment un démocrate pourrait-il ne pas répondre affirmativement - et avec la plus grande conviction - à cette question. La conception "droit du sol" est tellement proche du nazisme...

3. Pour ce qui me concerne - mais je suis conscient d'être peut-être trop catégorique - il est TROP TARD ! D'accord, pour une fois, avec les flamingants... Bye Bye België. En toute amitié francophone.  
**Vivement la "nation" Wallonie-Bruxelles.**

\*\*\*\*\*

## **OCF – Office des consommateurs francophones**

Lorsque vos droits linguistiques vous semblent bafoués et qu'une réaction s'impose, avisez l'OCF avec le maximum de preuves !

Rue Joseph II 18 - B-1000 Bruxelles - [plainte@ocf-wb.be](mailto:plainte@ocf-wb.be)  
Télécopieur : 32+26 46 28 61



# COMMUNIQUES

## PROVINCE DU HAINAUT

Prix biennal hainuyer de vulgarisations scientifiques  
Prix biennal hainuyer de langues régionales  
Prix hainuyer de littérature française : Charles Plisnier

chacun d'un montant de 2.500 euros  
oeuvre à présenter avant le 31 mars

Pour inscriptions et tous renseignements:

Direction générale des affaires culturelles  
rue A. Warocqué 83. 7100 La Louvière  
Tél: 0641312530 Fax : 0641312531

\*\*\*\*\*



### L'AUF, un puissant levier universitaire francophone

Fondée à Montréal en 1961, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est une institution multilatérale qui soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires travaillant en français, prioritairement avec les pays francophones d'Afrique, du Monde arabe, d'Asie du Sud-Est, d'Europe centrale et orientale et de la Caraïbe. Elle contribue également au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'AUF regroupe pas moins de 659 membres (universités publiques et privées, instituts d'enseignement supérieur, centres ou institutions de recherche, réseaux institutionnels et réseaux d'administrateurs liés à la vie universitaire), répartis dans les pays appartenant à l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie). À ces membres, il convient d'ajouter un réseau de plus de 350 départements d'études françaises d'établissements universitaires du monde entier.

L'ensemble de ces établissements constitue un réseau unique de partenaires que l'AUF fédère et anime à travers ses huit programmes d'actions et de soutien.

N° 42 – janvier-février 2008  
Perspectives Francophones

\*\*\*\*\*



## POESIE ET LITTERATURE

### LE PARC LOUISE-MARIE DE NAMUR

( depuis sa création jusqu'à nos jours )

Avant 1878, le parc était un coin de terre bordé de fortifications dont le fossé servait d'abri aux bateaux.

A cette époque commencèrent les travaux d'aménagement sous la direction astucieuse de l'architecte Constantin Schmits. Son oeuvre était remarquable par son originalité. Dessiné en trompe-l'oeil, avec le séduisant tracé de ses allées montantes et descendantes, le parc paraissait à la fois ample et intime, alors que sa superficie est toujours de trois hectares.

Naguère, l'étang était très poissonneux et communiquait à la Sambre par un aqueduc. Les eaux passaient sous les arches du vieux pont de la porte de Bruxelles. Cet endroit, protégé par un enrochement artificiel et masqué par les dentelles d'un lierre, recevait la chaleur et la lumière filtrées du soleil.

C'était le temps des promenades dominicales autour de l'étang où les coins-coins retentissants des canards bariolés venaient saluer les flâneurs. Moineaux et pigeons voletaient au-dessus de l'eau,

autour du saule et de l'épicéa, pendant que deux cygnes s'en allaient majestueusement sur l'onde tels de tranquilles voiliers chargés de neige. Près de la grotte, miroitait l'habit bleu d'un paon qui, soudain, déployait son précieux éventail comme s'il faisait partie d'un décor de théâtre. Non loin de son seigneur, la paonne traînait humblement son long plumage terne.

Dans le parc peuplé d'oiseaux, des enfants lançaient du pain, couraient sur le gravier des allées puis s'arrêtaient pour contempler les perles ruisselantes du jet d'eau.

Pendant la belle saison, des concerts très appréciés du public se donnaient dans un kiosque entouré de verdure. De nombreuses, années plus tard, ce kiosque aux formes octogonales et harmonieuses, a été remplacé par une lourde construction moderne, sans doute trop disgracieuse pour accueillir la musique, au grand regret des Namurois.

En 1933, un monument a été érigé du côté de l'avenue de Stassart à l'effigie du peintre et graveur namurois Félicien Rops.

Plus loin vers la Sambre, un jeu de golf attirait irrésistiblement les promeneurs et les touristes tandis que le bac à sable, les balançoires et autres divertissements constituaient pour les bambins un paradis terrestre et un repos pour les parents.

La réalisation en 1981 d'un tunnel longeant le parc a provoqué la disparition de l'aubette construite en 1889, utilisée jadis à la vente des journaux.

Dans cet espace verdoyant, aux coloris somptueux, régnait la sérénité du paysage. Petits et grands quittaient la ville toute proche pour y retrouver joie et bien-être jusqu'au moment où le policier à la retraite faisait vibrer la cloche familière à la tombée du soir. Dociles, les amis du parc s'en allaient rejoindre leur logis tandis que le gardien prenait l'attitude d'un empereur regardant défilier ses sujets. Ensuite, il refermait les grilles d'un geste souverain sur son domaine devenu silencieux. Dans l'ombre naissante, l'étang s'argentait parmi le petit monde ailé.

Le temps a causé certains ravages. De nombreux travaux ont été réalisés au grand mécontentement des Namurois qui ne retrouvaient plus l'enchantement familial de leur parc. L'abattage d'une centaine d'arbres, la démolition du kiosque, la restauration partielle du pont hollandais ont fait l'objet de rancœur de la part des contribuables.

Ainsi, le visage du jardin public a perdu sa séduction. Trop longtemps, son énorme chantier a enlissé l'allégresse enfantine, L'étang a été vidé, nettoyé, et ses dimensions ont été fortement réduites. Les roseaux qui l'entouraient ont été arrachés, privant les canotons de leur refuge naturel. La haie, qui constituait un habitat pour les insectes, a été remplacée par une longue barrière.

De nos jours, le parc a largement ouvert ses grilles à la liberté. Sa surveillance permanente n'est plus assurée en raison des moyens financiers trop limités de la commune.

Le regard ne se pose plus sur la silhouette du gardien, ni sur le profil hautain du paon. De nouveaux jeux aussi attrayants les uns que les autres, rassemblent un essaim d'enfants tandis que l'étang ouvre un oeil lumineux sur son entourage.

Chaque jour, le parc accueille ses visiteurs avec la même générosité.

Le gazon, si bien entretenu et que pas un seul pied ne pouvait fouler, est envahi par les étudiants et les amateurs de bronzage. Détruits par des vandales, les bancs ont été renouvelés par d'autres plus inconfortables, ceux-ci pourtant font les délices des chômeurs qui s'y allongent pour enfin se reposer. Désertée par les promeneurs, la grotte constamment plongée dans l'obscurité est l'endroit idéal pour de mystérieux rendez-vous.

De l'emplacement du golf et des diverses attractions, jaillissent les éclats de l'insouciance. Parents et enfants mélangent l'amour et les plaisirs dans la tournoyante féerie.

Silencieux ou bruyant, le parc Louise-Marie révèle sa suprématie. Aristocrate jusqu'au bout de ses branches, il laisse voguer les feuilles rousses sur son étang, il accroche les astres à la cime de ses arbres en répandant ses essences, ses couleurs, ses chants.

Georgette Purnôde

\*\*\*\*\*

## DISBAUTCHE

Si jamés in djoû li disbautche  
Vos apiceut pa lès pougnèts  
Eyèt v'neut vos dispouritchî,  
Ni pièrdèz nèn l'èspwêr su l'côp.  
Pûjèz l'courådje au fond dèl dègne  
Et disgadjèz vos paujêr'mint.  
Al douce rafârdèlèz vo keûr.  
Dijèz vos bén qui bran.mint d's-autes  
Sont cochis pa dès grossès spènes.  
Sins pont fé d'brût, coudèz vo pwène ;  
Avou tindrêsse, muchèz l' au r'cwè.  
Ofrez lî in sourîre, in bêch  
Et pwîs, sins astâedje, rafacèz l'.  
(Pârlér di Pont-d'Loû)

Traduction littérale.

## CHAGRIN

Si jamais un jour le chagrin  
Vous saisissait par les poignets  
Et venait vous déchiquter,  
Ne perdez pas de suite l'espoir.  
Puisse le courage au fond de la terre  
Et dégagez-vous tranquillement.  
Avec délicatesse, emmitoufflez votre coeur.  
Dites-vous bien que beaucoup d'autres  
Sont blessés par les épreuves.  
Sans faire de bruit, cueillez votre peine ;  
Avec tendresse, cachez-la à l'abri du vent.  
Offrez-lui un sourire, un baiser  
Et puis, sans retard, effacez-la.

Pol Bossart

\*\*\*\*\*



## LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

Extrait de la chronique de Joseph Bodson  
(Cocorico n° 5)

**Biloutesmania 1**, chansons en picard montois sur  
des airs des Beatles. ...

Je dois vous dire que j'ai été conquis, emballé, par cette entreprise « communautaire », pourrait-on dire, car tout un groupe d'auteurs, de musiciens, de chanteurs sont à sa base. Non, le vieil esprit qui animait nos chorales et nos fanfares n'est pas mort. Cela ruisselle de partout, de gaîté, de bonne humeur, de fantaisie, de mélancolie aussi. ...et tout cela, 100% montois, et 100% beatles à la fois, allez y comprendre quelque chose.. Comment c'est possible?

Écoutons-les :

Les coordinateurs du projet CDs Alain Cardon, Bernard Dutrieux, René Lemur.

Oui, une utopie devenue réalité, et une réalité qui est une belle réussite. Des chansons qui nous font rire, comme *Lav'em dos*, paroles de René Lemur, qui provoquent notre émotion, comme *rn.magine*, paroles de René Lemur, ou *Djônes dé canaris*, paroles de Bernard Gervais, sur l'air de *Yellow Submarine*, dont voici un extrait:

C'étoit n' binde dé cachiveux  
Is n'aviont nié d yards pou couper leus ch 'veux  
Is aviont enn fameuse tignasse  
Comme elfière Si Georges 1 jour dé l'Ducasse  
Z'aviont l'air dé rattindus  
Enn 'masse dé couméres courint -'à leu cul  
Si t'es bière ou bé montois  
Tu n' comprindras riè à leu patois

Ref

Is cantiont come des djôn-s dé canaris  
D jônes dé canaris, djônes dé canaris  
Is n 'cantiont nié juss ; c'est mi qui té [dis  
C'est mi qui té [dis, c'est mi qui té [dis

Le CD est disponible en s'adressant à René Lemur,  
Rue des Postes, 45, 7020 Nimy, - tél. 065133.94.81.

\*\*\*\*\*



## LE COIN DES AMIS

## CERCLES WALLONS CALENDRIER DES ACTIVITES

Mars – Avril – Mai 2008



### CERCLE BORAIN DE BRUXELLES

Samedi 8 mars : Banquet spectacle  
Samedi 19 avril : Assemblée générale  
Thé dansant Ganshoren  
Samedi 24 mai : Excursion annuelle  
M. Rossignol 02/673.25.07

### LES TOURNAISIENS SONT LA

Lundi 3 mars : Après-midi récréative  
Samedi 5 avril : Visite du Musée de Mariemont  
Lundi 5 mai : « In mingé d'l tarte ou des wauffe »  
M. C. Bocquet 067/55.52.74

### AWWA

Samedi 22 mars : Soirée  
Du 20 au 25 avril : Excursion dans le Périgord  
M. J. Rassart 02/672.85.97  
M. F. Thiry 02/672.53.96

### CERCLE ROYAL WALLON DE WATERMAEL-BOITSFORT

Samedi 29 mars : Dîner de Printemps  
Jeudi 8 mai : assemblée générale  
Samedi 17 mai : Excursion  
M. R. Gaspard 02/660.06.92

### AREW, Association Royale des Ecrivains Wallons

Mercredi 2 avril – Mercredi 7 mai  
Présentation mensuelle de 3 ouvrages littéraires  
Espace Wallonie-Bruxelles – rue Marché aux Herbes  
M. Bodson 0498/10.50.83

### CERCLE COUVINOIS DE BRUXELLES

vous invite le dimanche 16 mars 2008 à 12h30  
rue Pierre Mattheussens 60 - 1140 Bruxelles

### Au Dîner de produits wallons couvinois et autres

Apéritif, escavèche, andouillette de Couvin fromage, tarte normandie, café

Cout 15 € Inscription : E. Boulet 02.73101.36

**SAMEDI 12 AVRIL : UNION CULTURELLE WALLONNE  
CONGRES à OTTIGNIES**

**DIMANCHE 27 AVRIL à 16h : GALA DU FOLKLORE WALLON  
AU CENTRE CULTUREL D'AUDERGHEN**

M. José Rassart : 02/672.85.97

Coordinateur des activités : M. Christian Bocquet

\*\*\*\*\*

**Dimanche 27 avril à 16h, au Centre culturel d'Auderghem**  
Boulevard du Souverain 183 – 1160 Bruxelles

**76<sup>ème</sup> GALA DU FOLKLORE WALLON**

Programme :  
« L'orchestre national des cheminots » de Bruxelles  
Jesebel et Marc Keiser  
Ensemble de danses polonaises « Spotkanie »

Avec tous les artistes :  
**LE CHANT DES WALLONS**

Entrée gratuite réservée aux membres des cercles wallons  
Renseignements : Le Président J. Rassart – 02/672.85.97

ARENZANA Y LAPEIRA	1050	Ixelles	8.00
DUVIGNEAUD Laure	1000	Bruxelles	30.00
JAMART Jean-Sébastien	5002	Saint-Servais	10.00
VANDERMEUSE	1301	Bierges	5.00
COLSOULLE Nadine	1020	Laeken	5.00
GOOSSE André	1320	Beauvechain	5.00
BERTRAND Jean-Yves	1160	Auderghem	20.00
FAFCHAMPS André	1081	Koekelberg	15.00
ASSOCIATION CULTURELLE GRAND ZAVENTEM	7830	Silly	15.00
MARECHAL Hélène	5540	Hermeton s/Meuse	5.00
ANTHONIS Henriette	1040	Etterbeek	10.00
THYS Jean-Renier	1630	Linkebeek	5.00
LEONARD Jean	1200	Woluwe-St-Lambert	5.00
PAULET Joannès	1030	Schaerbeek	5.00
PAULET Arthur	1040	Etterbeek	5.00
BROUX Jacqueline	1140	Evere	5.00
COLLARD Anne-Françoise	1200	Woluwe-St-Lambert	10.00
MASSENAUX Guy	1040	Etterbeek	20.00
FALLAIS Charles	6220	Fleurus	15.00
PONCIN Marie-Thérèse	1170	Watermael-Boitsfort	10.00
FLAMME Maurice	1200	Woluwe-St-Lambert	10.00
MASSENAUX Guy	1040	Etterbeek	15.00
FASSEAUX Marguerite	1180	Uccle	10.00

**COTISATION - ABONNEMENT 2008**

Nous vous invitons à renouveler votre cotisation ou votre abonnement pour l'année 2008. Nous comptons sur votre soutien pour poursuivre avec ardeur le combat pour la défense de notre identité francophone.

La Ligue wallonne de Bruxelles n'a que vous ; elle en est fière. Elle ne reçoit aucun subsides des pouvoirs publics. C'est votre cotisation ou votre abonnement qui lui permet d'éditer un périodique mensuel et d'ouvrir un site internet ; c'est en toute liberté qu'elle exprime, avec son coeur, son attachement à la Communauté française de Belgique, à la langue et à la culture françaises. La langue française est tout à la fois la raison d'être et d'agir de la Wallonie et de Bruxelles. C'est leur âme. Toute autre considération qu'elle soit d'ordre social, économique ou politique ne peut supplanter la dignité d'ordre culturel, celle de parler français.

**Adhésion – Abonnement : 10,00 €**

Compte bancaire : 145-0539031-61 de la Ligue Wallonne – 1200 Bruxelles

**SOLIDARITE / FONDS DE COMBAT**

**LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
MENACEE DE DISPARITION...**

Dans quelques années, seuls quelques vieux hiboux logés dans les clochers de nos paroisses campagnardes se souviendront de nos langues régionales wallonnes et de notre attachement à la langue française. La Wallonie aura disparu, dissoute dans le Vlaanderenland, ex-Belgique. Le gouvernement Verhofstadt III est le premier moule expérimental du Vlaanderenland (La Nouvelle Belgique). Le Premier ministre n'est plus linguistiquement asexué, il est « Flamand », les postes représentatifs de la Belgique à l'extérieur (Affaires étrangères, Commerce extérieur) et les postes d'autorité intérieurs (Budget, Défense, Fonction publique, Intérieur, Justice, Mobilité) sont attribués à des Flamands ; la Périphérie bruxelloise reste dans les mains flamandes, celles d'Yves Leterme, Monsieur "Flandre d'abord". Les Francophones obtiennent les compétences dont la Flandre réclame la régionalisation totale ou partielle (Affaires sociales, Économie, Finances, Emploi et Travail). Les francophones sont chargés d'alimenter "obligatoirement" la Flandre.

Autre caractéristique de la flamandisation généralisée en marche : Yves Leterme, CD&V. Premier ministre désigné, est chargé des Réformes institutionnelles (la grande Réforme de l'Etat voulue par la Flandre entière).

La Communauté française engagée sur le chemin de la disparition ! Rappelons-nous, toutefois, les paroles de Paul-Henri Spaak : "Ne vous résignez pas !". Gardons foi dans notre patrie française ! Un Messie se lèvera et nous guidera ! Courage ! Tenons bon !

**NOTRE JOURNAL**

**NOTRE SITE**

**LA LIGUE WALLONNE DE LA REGION DE BRUXELLES**  
**Le périodique mensuel francophone**

Chaque mois pour toutes les lectrices et pour tous les lecteurs  
- la pertinence d'un regard francophone sur l'actualité  
- 4 à 6 pages pour accompagner notre militance  
- 2 à 4 pages consacrées à la culture et aux loisirs  
Adhésion : 10 € par an (10 numéros) à verser au compte n°  
145-0539031-61 de Ligue wallonne 1200 Bruxelles

<http://www.liguewallonnebruxelles.be>

**blog :**  
<http://liguewallonnebruxelles.skynetblogs.be>